

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES



Version 2.0 – février 2026

Stanislas LAVOREL



CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Groupe LILY & PABLO attache la plus grande importance à la sécurité des données personnelles, à leur protection et à leur confidentialité, et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates, conformément à la Règlementation applicable en France et en Europe, notamment :

- le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) ;
- la Règlementation française, notamment les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 modifiée (Loi Informatique et Liberté),
- les autres règles éventuellement applicables notamment le Code de l'Action social et des Familles (CASF), le Code de la Santé Publique (CSP), le Code de Procédure Pénale (CPP), le Code civil et le Code des Archives Publiques.

OBJET

La présente Charte (la « Charte ») a pour objet d'informer et d'éclairer les familles et les utilisateurs des services proposés par LILY & PABLO, ses salariés, ainsi que les utilisateurs de son site web [Lily et Pablo](#) de l'utilisation faite de leurs Données Personnelles, sur les finalités de la collecte et du traitement de leurs Données Personnelles par LILY & PABLO, en tant que Responsable du traitement. Le traitement de ces données pouvant avoir lieu de manière automatisée et/ou non automatisée.

La Charte peut être modifiée à tout moment afin notamment de se conformer à toutes évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles, éditoriales ou techniques. Les utilisateurs doivent donc se référer avant toute navigation à la dernière version de la Charte.

Toute nouvelle version de la Charte devra faire l'objet d'une acceptation préalable par les Utilisateurs et les salariés du groupe LILY & PABLO.

GLOSSAIRE - ABREVIATIONS

- **Etablissement d'accueil** : structure d'accueil du Groupe LILY & PABLO
- **Charte** : Charte de protection des Données personnelles adoptée par LILY & PABLO
- **Berceau** : Place pour un enfant disponible dans l'une des structures du groupe
- **Tiers autorisé** : désigne toute personne physique ou morale tiers à LILY & PABLO (un organisme de sécurité sociale, autorité judiciaire, ...) en mesure de préciser le texte législatif justifiant sa demande.
- **Tiers non autorisé** : a contrario le tiers non autorisé désigne toute personne physique ou morale tiers à LILY & PABLO non habilitée pour accéder aux Données personnelles.
- **Site** : site web [Lily et Pablo](#).
- **Données à caractère personnel** : donnée personnelle, information qui vous concerne et permettant de vous identifier, directement ou indirectement.
- **Données sensibles** : catégorie de données appelant une vigilance renforcée en raison de leur caractère particulièrement sensible, qui ne peuvent être collectées et traitées que dans des conditions définies par les textes. Il s'agit notamment de données concernant l'origine ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses, les données génétiques, biométriques, les données concernant la santé et le NIR (numéro de sécurité sociale).
- **Contrat d'accueil** : Convention conclue entre l'Utilisateur et le Groupe LILY & PABLO, portant sur l'accueil d'un ou plusieurs enfant(s) au sein d'un établissement du Groupe LILY & PABLO.
- **Traitement** : désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués aux Données Personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la limitation, l'effacement ou la destruction.
- **Responsable du traitement** : la société LILY & PABLO, représentée par son représentant légal, responsable du traitement des données personnelles, et qui détermine les finalités et les moyens du fichier de Données personnelles, et est à l'origine de sa création.
- **CNIL** : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, autorité publique indépendante instituée en application du RGPD.
- **RGPD** : Règlement Général sur la Protection des Données
- **PMI** : Protection Maternelle et Infantile
- **CASF** : Code de l'Action Sociale et des Familles
- **CSP** : Code de la Santé Publique
- **CRIP** : Cellule de Recueil, de Traitement et d'évaluation des Informations préoccupantes
- **NIR** : Numéro de sécurité sociale
- **PAJE** : Prestation d'accueil du jeune enfant
- **Base active** : Base des Données personnelles conservées et traitées par LILY & PABLO
- **Base intermédiaire** : Données personnelles archivées dont l'accès est réservé aux personnes habilitées.
- **Sous-traitant** : prestataire de services, tels que prestataires de services informatiques, société de sécurité informatique, ou prestataire de services de gestion administrative, qui traite des données personnelles pour le compte de LILY & PABLO, Responsable du traitement des données.
- **Utilisateur** : désigne toute personne physique concluant avec Lily & Pablo un contrat d'accueil d'un ou plusieurs enfants au sein d'un établissement du Groupe Lily & Pablo, tout salarié du Groupe Lily & Pablo, ou tout internaute utilisant le site web [Lily et Pablo](#)

- **Violation de Données personnelles** : perte de disponibilité, d'intégrité ou de confidentialité de données personnelles, de manière accidentelle ou illicite.
- **Finalité** : objectif
- **Cookie/traceur** : petit fichier stocké dans un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, etc) d'un utilisateur et permettant de personnaliser le contenu et les annonces, d'offrir des fonctionnalités relatives aux médias sociaux et d'analyser son trafic.
- **Droit d'accès** : faculté de demander l'accès aux informations vous concernant auprès de LILY & PABLO

FINALITE ET RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses activités d'accueil et d'accompagnement de jeunes enfants, de la gestion de ses ressources humaines, et lors de l'utilisation du Site web [Lily et Pablo](#), des traitements de données personnelles peuvent être mis en œuvre par Lily & Pablo, afin de :

1. **fournir les prestations** définies dans le contrat d'accueil conclu entre l'un des établissements du Groupe Lily & Pablo et la famille de l'enfant accueilli, notamment son dossier administratif ;
2. **échanger et de partager les informations strictement nécessaires**, dans le respect des dispositions de l'article L.1110-4 du CSP et des dispositions du CASF, permettant de garantir la coordination et la continuité de l'accompagnement et du suivi de l'enfant entre les intervenants médicaux et paramédicaux ;
3. **d'instruire, de gérer et, le cas échéant, de verser les prestations sociales légales ou facultatives** telles que la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) ;
4. **gérer le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes** relatives à l'enfance en danger par les CRIP des départements conformément aux dispositions des articles L.226-1 et suivants du CASF, et le cas échéant d'assurer la transmission via l'autorité de tutelle (PMI) de l'établissement concerné ;
5. **assurer la surveillance et le contrôle des établissements et services d'accueil de mineurs** conformément aux dispositions de l'article L.227-4 du CASF et L.2324 du CSP, s'agissant des enfants de moins de six ans ;
6. **assurer la gestion administrative** (nombre de places ou berceaux disponibles, capacité d'accueil de l'établissement, etc.), la gestion financière et comptable de l'établissement et d'assurer la gestion administrative du personnel ;
7. **assurer la transmission des données** à un établissement ou une structure d'accueil du Groupe Lily & Pablo, pour mise en relation ;
8. **répondre aux candidatures** d'offres d'emploi ;
9. **répondre aux demandes de renseignements** (formulaire de contact en ligne) ;
10. **pour les besoins d'envoi et de communication des lettres d'information** (« newsletters »), **notifications diverses** (courriels électroniques, sms, réseaux sociaux et application Meeko) d'alerte informatives ou commerciales et/ou actualités de Lily & Pablo aux utilisateurs désireux ;
11. **exécuter une prestation** auprès d'un tiers dans le cadre d'un partenariat où Lily & Pablo s'est engagé à fournir à son partenaire un niveau de protection des Données personnelles identique au sien ;
12. **établir des statistiques, des études internes et des enquêtes de satisfaction** aux fins d'évaluation de la qualité des activités, des prestations et des besoins à couvrir, au moyen notamment des informations de navigation sur le site [Lily et Pablo](#) susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers « cookies » (définis à la section « Politique de cookies » ci-dessous).

Chaque finalité du traitement doit reposer sur l'une des bases légales fixées par la réglementation (article 6.1 du RGPD).

Il appartient au Responsable du traitement de déterminer la ou les bases légales adéquates avant toute opération de traitement, qu'il pourra documenter, au regard du contexte de mise en œuvre du traitement. Ayant un impact sur certains droits prévus par le RGPD, ces bases légales font partie des informations qui doivent être portées à la connaissance des personnes concernées.

Pour ces finalités, le Responsable du Traitement des Données Personnelles est :

Madame Emilie PHILBERT
dpo@lilyetpablo.com

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL COLLECTEES

LILY & PABLO pourra dans le cadre de ses activités, collecter les données à caractère personnel suivantes :

- a) **L'identité** : civilité, nom, prénoms des représentants légaux des enfants concernés par l'accueil dans une des crèches LILY & PABLO, ou dûment habilités par les représentants légaux considérés, lien de parenté avec le ou les enfants concernés par l'accueil en crèche, nom, prénoms et date de naissance des enfants concernés, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile), adresse de courrier électronique, code interne de traitement permettant l'identification du berceau. Une copie d'un titre d'identité peut être conservée aux fins de preuve de l'exercice d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition ou pour répondre à une obligation légale ;
- b) **Les coordonnées bancaires** dans la mesure où ces informations sont nécessaires,
- c) **Les données relatives à la relation contractuelle**. Le cas échéant :
 - L'identité de l'employeur des familles ayant réservé un berceau et proposant ce service à titre d'avantage en nature,
 - la date d'entrée et le rythme d'accueil souhaité,
 - le canal de communication à privilégier dans le cadre de la relation entre la famille et LILY & PABLO ;
 - la date de début et de fin de la réservation du Berceau ;
 - dans le cadre d'une demande sur une structure PAJE, les revenus N-2 du foyer et le nombre d'enfants à charge.
- d) **Les données relatives à l'identification des personnes concourant à la prise en charge médicale ou paramédicale** susceptibles d'être contactées.
- e) **Les données de santé strictement nécessaires**, des enfants accueillis afin de garantir la coordination et la continuité de l'accompagnement et du suivi de l'enfant entre les intervenants médicaux et paramédicaux (notamment les traitements médicaux à suivre, les maladies contractées, les allergies, les éventuelles difficultés de santé, les précautions à prendre, les vaccinations). S'agissant de données sensibles, la collecte de ces données ne peut avoir lieu qu'après recueil du consentement des parents ou du représentant légal, et sous réserve du caractère libre, spécifique, éclairé et univoque de ce consentement.
- f) **Le NIR et l'identité** des membres du personnel : nom(s), prénom(s), e-mail, numéro de téléphone, CV, lettres de motivation et diplômes s'ils sont joints, coordonnées bancaires ;
- g) **Le suivi de vaccination du personnel** conformément aux contrats de travail, après recueil du consentement du salarié, et sous réserve du caractère libre, spécifique, éclairé et univoque de ce consentement.

- h) **Les données nécessaires à la réalisation des actions de prospection, d'étude ou de sondage**, la sélection des personnes ne pouvant résulter que de l'analyse des données listées ci-avant.
- i) **Les données relatives aux contributions des personnes qui déposent en ligne des avis** sur des contenus ou services, notamment leur pseudonyme.

PRINCIPES APPLICABLES A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

- Destinataires des données et accès aux informations

La base de Données Personnelles constituée à l'occasion de l'utilisation des services offerts par LILY & PABLO est strictement confidentielle. LILY & PABLO s'engage à prendre toutes les précautions utiles, mesures organisationnelle et techniques appropriées pour préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données personnelles, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que les Tiers non autorisés y aient accès.

Seules les personnes habilitées au titre de leurs missions ou de leurs fonctions peuvent accéder aux données à caractère personnel traitées, et ce dans la stricte limite de leurs attributions respectives et de l'accomplissement de ces missions et fonctions.

S'agissant de Données sensibles, leur traitement doit être entouré de mesures de sécurité renforcées, de sensibilisation du personnel et de mesures d'habilitation strictes.

Avant toute communication des informations, le Responsable du traitement doit, d'une part, s'interroger sur la finalité de la transmission pour s'assurer de sa pertinence et de sa légitimité et, d'autre part, vérifier que les données communiquées sont adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie.

- Les sous-traitants

Il s'agit d'une personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du Responsable du traitement. Il peut s'agir par exemple, des prestataires de services informatiques (hébergement, maintenance, etc) ou encore tout organisme offrant un service ou une prestation impliquant un traitement de données à caractère personnel pour le compte d'un autre organisme.

A cet égard, le Responsable du traitement qui souhaite avoir recours à un sous-traitant doit veiller à ne faire appel qu'à des organismes présentant des garanties suffisantes.

- Les Tiers autorisés

Les autorités légalement habilitées sont susceptibles, dans le cadre d'une mission particulière ou de l'exercice d'un droit de communication, de demander au Responsable du traitement, la communication de données à caractère personnel (par ex : les organismes de sécurité sociale dans le cadre de la lutte contre la fraude, les administrations de justice, de la police, de la gendarmerie).

Dans ce cas, le Responsable du traitement doit s'assurer du caractère contraignant de la disposition sur laquelle se fonde l'autorité et ne transmettre que les données prévues dans le texte ou, si ce dernier ne les liste pas, les seules données indispensables au regard de la finalité du droit de communication en question.

- Transferts de données à caractère personnel en dehors de l'Union européenne

Pour assurer la continuité de la protection des données à caractère personnel, leur transfert en dehors de l'Union Européenne est soumis à des règles particulières. Ainsi conformément aux dispositions des articles 44 et suivants du RGPD, toute transmission de données hors de l'UE doit :

- être fondée sur une décision d'adéquation,
- ou être encadrée par des règles internes d'entreprise, des clauses types de protection des données, un code de conduite ou un mécanisme de certification approuvé par la CNIL,
- ou être encadrée par des clauses contractuelles ad hoc préalablement autorisées par la CNIL,
- ou répondre à une des dérogations prévues par l'article 49 du RGPD.

DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

La durée de conservation des Données personnelles dépend de la finalité concernée. Une durée de conservation doit être fixée pour chaque finalité, et lorsqu'il est impossible de la fixer, les critères utilisés pour déterminer cette durée, font partie des informations qui doivent être communiquées aux personnes concernées.

Il incombe donc au Responsable du traitement de déterminer cette durée en amont de la réalisation du traitement.

Dans ce cadre, les données personnelles des utilisateurs et des salariés de LILY & PABLO sont conservées le temps nécessaire à la gestion de la relation contractuelle, conformément au Contrat d'accueil ou au contrat de travail s'agissant des salariés. A défaut de la réalisation d'une prestation, les Données personnelles sont supprimées dans les délais recommandés par la CNIL aux termes d'un délai de trois ans à compter de leur collecte, sous réserve :

- Des possibilités et obligations légales en matière d'archivage, notamment pour répondre à des obligations comptables, sociales ou fiscales,
- Des obligations de conservation de certaines données, à des fins probatoires et/ou d'anonymisation de celles-ci.
- Des obligations relatives aux traitements ayant pour objet de gérer le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes relatives à l'enfance en danger.

Par dérogation, les Données personnelles requises pour l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat sont archivées conformément aux dispositions légales (5 ou 10 ans après la fin de la relation commerciale selon le cas). Dans ce cas les données passent de la « base active » à la « base d'archivage intermédiaire » et ne sont donc plus consultables par tous les opérationnels initialement prévus mais seulement par des personnes spécialement habilitées, ayant un intérêt à en connaître en raison de leurs fonctions.

A l'expiration de ces périodes, les données sont détruites de manière sécurisées ou archivées dans des conditions définies en conformité avec les dispositions de la CNIL.

Conservation des données anonymisées

La réglementation relative à la protection des données à caractère personnel ne s'applique pas, notamment en ce qui concerne les durées de conservation, aux données anonymisées. Il s'agit de données qui ne peuvent plus, par quiconque, être mises en relation avec la personne physique à laquelle elles se rapportent. Ainsi le Responsable du traitement peut conserver sans limitation de

durée les données anonymisées. Dans ce cas, l'organisme concerné doit garantir le caractère anonymisé de façon pérenne.

INFORMATION DES PERSONNES

L'information communiquée aux personnes concernées (utilisateurs, salariés) se fait dans les conditions prévues par les articles 12, 13 et 14 du RGPD. Dès le stade de collecte des données à caractère personnel, les personnes concernées sont informées par un écrit daté (ou par un fichier informatisé en cas de collecte sous format numérique) de l'existence du traitement, de ses caractéristiques essentielles (identité du Responsable du traitement et objectif poursuivi) et des droits dont elles disposent.

S'agissant de l'information des parents ou titulaires de l'autorité parentale dans le cadre du recueil d'informations préoccupantes, la CNIL rappelle qu'il est de l'intérêt supérieur de l'enfant de ne pas prévoir une information systématique des parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale ou toute personne concernée, conformément aux dispositions de l'article L.226-2-1 du CASF. La CRIP décidera de communiquer des informations aux représentants légaux d'un enfant après un délai permettant de prendre attache du service social concerné afin de s'assurer que cette communication ne nuira pas à l'enfant.

DROIT DES PERSONNES

Conformément à la réglementation en vigueur, les utilisateurs et les salariés de LILY & PABLO disposent des droits suivants, sous réserve des limitations légales et réglementaires :

- **Le droit d'accès** permet à la personne concernée de savoir si les données la concernant sont traitées par le Responsable du traitement et, dans cette hypothèse, d'obtenir des précisions sur les conditions de traitement et, à sa demande, d'obtenir une copie des données la concernant détenues par ce responsable ;
- **Le droit de rectification** permet à la personne concernée de demander la rectification des informations inexacts ou incomplètes la concernant ;
- **Le droit à l'effacement** permet à la personne concernée de demander l'effacement de données la concernant sous réserve des conditions d'exercice de ce droit en application des dispositions de l'article 17 du RGPD ;
- **Le droit à la limitation** du traitement ;
- **Le droit à la portabilité** dans les conditions prévues par le RGPD, offre à la personne concernée la possibilité de récupérer directement une partie des données la concernant dans un format ouvert et lisible par machine afin de les réutiliser à des fins personnelles ou de les transmettre à un autre professionnel. Ce droit ne s'applique que si les trois conditions suivantes sont réunies : limitation aux seules données à caractère personnel fournies par la personne concernée ; application seulement si les données sont traitées de manière automatisée et sur la base du consentement préalable de la personne concernée ou de l'exécution du contrat conclu avec la personne concernée ; respect des droits et libertés des tiers éventuels ;
- **Le droit de s'opposer au traitement** des données les concernant, sous réserve des conditions d'exercice de ce droit, prévues à l'article 21 du RGPD (si le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis, la personne ne pourra pas s'opposer au traitement de ses données personnelles) ;
- **La possibilité d'introduire une réclamation** auprès de la CNIL.

Le Responsable du traitement pourra refuser de donner suite à cette demande d'opposition s'il démontre qu'il dispose d'intérêts légitimes et impérieux qui prévalent sur les droits et libertés du demandeur.

Afin d'exercer leurs droits, tout utilisateur et tout salarié peut s'adresser à LILY & PABLO, selon les coordonnées suivantes :

LILY & PABLO
3 Rue Shirin Ebadi
Lotissement Seille Andennes
57535 MARANGE-SILVANGE
dpo@lilyetpablo.com

Pour les aider dans l'exercice de leurs droits, LILY & PABLO indique aux utilisateurs et aux salariés que la CNIL a établi et mis à la disposition sur son site internet accessible à l'adresse suivante www.cnil.fr, des modèles de courriers.

Afin de traiter la(les) demande(s) des utilisateurs ou des salariés, LILY & PABLO sera fondé à vérifier leur identité en leur demandant tout justificatif utile.

LILY & PABLO répondra aux demandes de chaque utilisateur ou salarié dans les meilleurs délais, et en tout état de cause un mois à compter de la justification de sa demande par l'utilisateur ou le salarié, de son identité.

En cas de complexité des demandes et/ou de leur nombre, ce délai pourra être porté à deux mois supplémentaires, LILY & PABLO s'engageant en tout état de cause à informer l'utilisateur ou le salarié concerné de la prolongation et des raisons du report.

SECURITE

Conformément à la Règlementation applicable, LILY & PABLO traite les Données personnelles en toute sécurité et confidentialité.

En particulier, LILY & PABLO met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des Données personnelles collectées et traitées, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou communiquées à des Tiers non autorisés, en assurant le niveau de sécurité adapté aux risques liés au Traitement et à la nature des Données personnelles à protéger, eu égard au niveau technologique et au coût de mise en œuvre.

LILY & PABLO ne peut toutefois garantir la confidentialité des Données personnelles rendues publiques par l'Utilisateur dans les parties publiques du Site et des Services.

Le Site [Lily et Pablo](#) est susceptible d'inclure des liens hypertextes en direction d'autres ressources présentes sur le réseau Internet. L'Utilisateur reconnaît que la Charte ne s'applique que pour les Services et l'utilisation du Site, et ne couvre en aucun cas les informations collectées et/ou traitées sur les sites ou sources externes, dont le lien figure sur le Site. En conséquence, LILY & PABLO ne saurait être responsable des pratiques de ces sites ou sources externes en matière de collecte et de Traitement de Données personnelles, qui sont régies, le cas échéant, par les politiques de données personnelles propre à chacun de ces sites ou sources externes.

POLITIQUE DE COOKIES

La navigation sur le Site [Lily et Pablo](#) est susceptible de provoquer l'installation de cookie(s) sur l'ordinateur de l'utilisateur.

Un cookie est un fichier de petite taille, qui ne permet pas l'identification de l'utilisateur, mais qui enregistre des informations relatives à la navigation d'un ordinateur sur un site. Les données

ainsi obtenues visent à faciliter la navigation ultérieure sur le Site, et ont également vocation à permettre diverses mesures de fréquentation.

Le Site [Lily et Pablo](#) ne commercialise pas vos données personnelles qui sont donc uniquement utilisées par nécessité ou à des fins statistiques et d'analyses.

Le refus d'installation d'un cookie peut entraîner l'impossibilité d'accéder à certains services. L'Utilisateur peut toutefois configurer son ordinateur de la manière suivante, pour refuser l'installation des cookies :

- Sous Internet Explorer : onglet outil (pictogramme en forme de rouage en haut à droite) / options internet. Cliquez sur Confidentialité et choisissez Bloquer tous les cookies. Validez sur Ok.
- Sous Firefox : en haut de la fenêtre du navigateur, cliquez sur le bouton Firefox, puis aller dans l'onglet Options. Cliquer sur l'onglet Vie privée.
- Paramétrez les Règles de conservation sur : utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique. Enfin décochez-la pour désactiver les cookies.
- Sous Safari : Cliquer en haut à droite du navigateur sur le pictogramme de menu (symbolisé par un rouage). Sélectionnez Paramètres. Cliquez sur Afficher les paramètres avancés. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur Paramètres de contenu. Dans la section "Cookies", vous pouvez bloquer les cookies.
- Sous Chrome : Cliquer en haut à droite du navigateur sur le pictogramme de menu (symbolisé par trois lignes horizontales). Sélectionnez Paramètres. Cliquez sur Afficher les paramètres avancés. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur préférences. Dans l'onglet "Confidentialité", vous pouvez bloquer les cookies.

